
COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Réunion du 21/08/17

Présents : Mme V. TARDIVEL (Représentante du Comité Directeur), MM. J-P LEDUC (Président), H. SOULE, P. ALEXANDRE
Absents excusés: Mme Y. RUPERT, MM. AVOIRTE, R. PANARIELLO

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 10 jours (5 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

COURRIERS

553648 VIROFLAY AM

Suite aux travaux sur le terrain synthétique de la commune de Chaville (92), demande du club de ne pas recevoir de rencontre jusqu'au 31 Octobre 2017.

Demande du club pour jouer le 1er match de Championnat sur les installations du club de VIROFLAY.

La Cion ne peut accéder à votre demande, en raison d'un nombre de journée concernée trop important et ne peut donner suite à votre demande de jouer sur les installations de Viroflay car le terrain n'est pas aux normes pour jouer en CDM D1.

530247 CHAMBOURCY ASM

Demande du club de ne pas recevoir de rencontres le Dimanche 17 Septembre en raison d'une fermeture des installations.

Pris note.

552329 MAURECOURT FC

Suite à la création d'un terrain synthétique pour la saison 2018/2019, demande du club pour ne plus recevoir de rencontres à partir du Mardi 15 Mai 2018.

Pris note.

541170 ELANCOURT OSC

Demande du club de ne pas recevoir de rencontre le Dimanche 24 Septembre 2017 sur le complexe Guy Boniface.

Pris note.

525514 TRIEL AC

Suite à la création d'un terrain synthétique pour la saison 2018/2019, demande du club pour ne plus recevoir de rencontres à partir du Mardi 15 Mai 2018.

Pris note.

551935 ST CYR LUSO

Suite au mariage d'un de ses joueurs, demande du club pour reporter la journée du Dimanche 10 Septembre 2017.

La Cion ne peut accéder à votre demande et vous rappelle qu'à la date mentionnée, il n'y a pas de compétitions départementales en CDM.

511721 BOIS D'ARCY AS

Suite à une manifestation organisée par la Mairie de Bois d'Arcy le Dimanche 10 Septembre 2017, demande du club pour éventuellement jouer les matchs à l'extérieur car cette date représente un tour de Coupe.

Pris note.

DEMANDES

VETERANS

4DC DU 24/09/2017

51507.1 BEYNES FC 12 / LA VESGRE-POIGNY 12

Suite aux différents travaux qui auront lieu sur le terrain de Beynes jusqu'au 1 octobre 2017, La Cion décide les modifications suivantes :

4DC DU 24/09/2017

51507.1 BEYNES FC 12 / LA VESGRE-POIGNY 12

Devient

51507.1 LA VESGRE-POIGNY 12 / BEYNES FC 12

Et

4DC DU 15/04/2018

51507.2 LA VESGRE-POIGNY 12 / BEYNES FC 12

Devient

51507.2 BEYNES FC 12 LA VESGRE-POIGNY 12

COUPE DES YVELINES VETERANS

600690 BANQUE DE FRANCE

Suite à différentes manifestations et aux manques de vestiaires, demande de BANQUE DE FRANCE pour jouer le 1er tour de la Coupe des Yvelines à l'extérieur.

Pris note.

U17

537683 HARDRICOURT US

Suite aux mauvais comportements de 2 licenciés actuellement U17, demande d'HARDRICOURT de ne pas engager l'équipe en Coupe des Yvelines.

Pris note.

COUPE DU COMITE SENIORS

500827 DIX SEPT TOURNANTS

Demande du club, pour sa 2ème équipe Seniors, de ne pas participer à la Coupe du Comité.

Pris note.

DEMANDES DE MODIFICATIONS ANNUELLES VETERANS

D2-B & D5-D

GUYANCOURT FOOT ES

Suite aux ouvertures des équipements sportifs à 9h30, demande de modification annuelle pour évoluer le Dimanche à 10h.

Compte tenu du motif invoqué la Cion donne son accord et vous demande de prévenir les clubs concernés.

U15

D1

HOUILLES AC

Suite à l'engagement de 4 équipes dans la catégorie, demande de modification annuelle pour évoluer le Samedi à 16h.

Compte tenu du motif invoqué la Cion donne son accord et vous demande de prévenir les clubs concernés.

D1

CONFLANS FC

Suite à l'occupation des installations par le Foot Animation, demande de modification annuelle pour évoluer le Samedi à 16h sur le stade Léon Biancotto n°1.

Compte tenu du motif invoqué la Cion ne peut donner suite à votre demande, le championnat U15 restant prioritaire sur le football animation.

D4-B

CONFLANS FC

Suite à l'occupation des installations par l'équipe U15 D5-C, demande de modification annuelle pour évoluer le Samedi à 16h sur le stade Léon Biancotto n°2.

Compte tenu du motif invoqué la Cion donne son accord et vous demande de prévenir les clubs concernés.

FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

RAPPEL de l'annexe 11 du règlement sur la FMI, rubrique

« Procédure d'exception ».

La FMI est obligatoire pour les compétitions évoquées ci-dessous.

A titre exceptionnel en cas d'impossibilité d'accès à la FMI et après avoir contacté le numéro de permanence (07 83 02 44 40) le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examinée par la Commission d'Organisation des Compétitions du DYF, sur rapport de l'arbitre, et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité.

RAPPEL FUTSAL

Liste des clubs engagés.

590245 ANDRESY FUTSAL
513864 CARRIERES SUR SEINE
522315 ECQUEVILLY ESC
513658 FONTENAY LE FLEURY AS
550633 HERCULES FUTSAL (2 équipes)
542459 HOUDANAISE REGION
513620 GUYANCOURT-MAGNY
552332 MAISONS LAFFITTE
563895 MAUREPAS EF
527093 MONTESSON

518241 ROSNY SUR SEINE
582012 SAHRAOUI FUTSAL
581526 TRAPPES YVELINES FUTSAL
580962 LA TOILE
532138 LA VERRIERE

Liste des clubs **NON** engagés.

580789 CBPS 78
847997 JOUARS PONTCHARTRAIN

CRITERIUM DU LUNDI

Liste des clubs engagés.

518355 ACHERES
548862 ANDRESY
880747 APPY FC
526858 BAILLY NOISY
513864 CARRIERES SUR SEINE
547666 CONFLANS PLM
527993 ETANG SAINT NOM (2 équipes)
525588 FEUCHEROLLES
653424 IN AS
552332 MAISONS LAFFITTE
852634 OVILLOISE (2 équipes)
551985 PORT MARLY CS
500585 PECQ US
542459 SARTROUVILLE